

Titre du poste	Adjudant-chef d'escadron (Adjuc Esc)
Autres titres	S.O.
Palier	Adj 1
Nombre de postes	Un par escadron
Description générale	L'Adjudant-chef d'escadron est le représentant des cadets nommé par le Commandant (cmdt). L'Adjuc Esc est responsable de la conduite, du comportement et de la discipline des cadets de l'escadron.
Se rapporte à	Commandant de l'escadron
Est responsable de	• Cadets seniors (Adj 2)

Exigences liées au grade	• Adjudant de première classe
Connaissances, expérience et qualifications essentielles	☐ Avoir complété la 4e année d'entraînement. ☐ Inscrit dans le bassin d'admissibilité des nominations du palier 1. ☐ Connaissance de la structure et les parties prenantes de l'escadron. ☐ Connaissance de l'entraînement et les routines de l'escadron. ☐ Possède de l'expérience dans la conduite de pratique d'exercice militaire et de parades. ☐ Nomination sur un poste d'Adj 2.
Connaissances et expérience souhaitées	☐ Capacité à travailler dans un environnement d'équipe et à interagir professionnellement avec le personnel et les parties prenantes. ☐ Capacité à fournir des commentaires sur des questions complexes ainsi que des plans d'action aux supérieurs. ☐ Expérience de l'évaluation de l'instruction et de la rétroaction aux subordonnés. ☐ Expérience dans la conduite d'activités de cadets. ☐ Expérience ou formation de chef d'activité. ☐ Expérience en tant que membre de groupes ou de conseils consultatifs communautaires, de secteur, régionaux ou nationaux. ☐ Expérience de cadet-cadre dans un CEC ou site de vol.

Tâches principales	☐ Assurer la sécurité et le bien-être de tous les cadets.
	☐ Surveiller l'instruction des cadets et fournir une rétroaction constructive.

	☐ Élaborer un calendrier de sous-officiers en devoir, déterminer quelles tâches ils doivent effectuer à chaque soirée d’instruction et veiller à ce que ces tâches soit exercées selon les directives de l’officier d’entraînement.
	☐ Planifier et présider la réunion de fin de soirée des sous-officiers.
	☐ Promouvoir la citoyenneté et les activités de familiarisation des FAC auprès des cadets.
	☐ Informer la chaîne de commandement des événements inattendus et des problèmes ou préoccupations des cadets.
	☐ S’assurer que les problèmes qui ne peuvent être résolus par les cadets seniors sont communiqués par l’entremise de la chaîne de commandement.
	☐ Faire des présentations orales et écrites et des séances d’information.
	☐ S’assurer que le Cadet senior à l’entraînement organise des parades et des pratiques d’exercice militaire hebdomadaires.
	☐ S'assurer que des inspections hebdomadaires des uniformes ont lieu.
	☐ Maîtriser les mouvements d'exercice et les ordres de parade.
	☐ Produire des documents écrits et des communications (ordres, notes de service, ordres du jour, évaluations, courriels, communications électroniques, rapports, formulaires).
	☐ Signaler au Cmdt tout problème qui affecte l'esprit de corps et le moral du corps de cadets/escadron.
	☐ Rencontrer régulièrement les cadets seniors au sujet des affectations d'entraînement hebdomadaires et des activités d'entraînement ponctuelles.
	☐ Donner aux autres les moyens d'assumer des rôles de leadership.
	☐ Mentorer les subordonnés.
	☐ Promouvoir un environnement sécuritaire et une culture exempte de harcèlement.
	☐ Travailler avec les autres pour atteindre les objectifs organisationnels.
	☐ Promouvoir le travail d'équipe, la motivation, le moral et l'esprit de corps au sein du corps de cadets/escadron.
	☐ Agir comme un exemple et un modèle pour les subordonnés en matière de conduite, de tenue vestimentaire et de comportement.
	☐ Planifier, organiser et diriger les activités des cadets en collaboration avec l’officier d’entraînement (O Entr).
	☐ Promouvoir la prise de décision éthique auprès des subordonnés.

	☐ Superviser les activités et être responsable du lieu où se trouvent toutes les cadettes et tous les cadets.
	☐ Fournir un coaching, un mentorat et une rétroaction pour développer les cadets en tant que leaders au sein de l'escadron.
	☐ Mettre en œuvre les instructions, directives et ordres relatifs aux politiques et procédures (ordres permanents, ordres du jour, procédures d'incendie).
	☐ S'assurer que toutes les cadettes et tous les cadets respectent les ordres et les politiques du Gp CRJC.
	☐ Maintenir la bonne conduite et la discipline des cadets.
	☐ Dispenser les périodes d'instructions qui lui sont assignées et exécuter toute autre tâche qui lui est assignée.
Tâches secondaires	☐ Contribuer aux réunions de promotions, de nominations et d'entraînement pour les subordonnés.
	☐ Contribuer aux discussions sur la planification de la relève.
	☐ Fournir de la rétroaction à la chaîne de commandement sur le rendement d'un cadet.
Conditions de nomination	• Assister régulièrement aux soirées de parade et activités de l'escadron. • Exécuter ses tâches régulièrement sans rappel ni intervention importante. • Un cadet qui a un grade inférieur ou un niveau inférieur pourrait être considéré si aucun autre membre n'est disponible.